



Madame, Monsieur,

Le SBA, en concertation avec la Municipalité implante de nouvelles colonnes pour vos déchets ménagers. Ces colonnes enterrées, plus esthétiques, plus sécurisantes contribuent à l'amélioration du cadre de vie et limitent les contraintes liées aux sorties, à l'entretien et à la responsabilité des poubelles. Elles sont accessibles 24h/24h sans contrainte de calendriers. Ce système permet aussi de préserver la voirie du passage des poids lourds.

Pour vous, l'apport de déchets est moins onéreux qu'une levée de bac (0,82€ l'apport de 30 litres contre 5,23€ pour un bac de 120 litres). **Ces points de collecte sont composés de plusieurs colonnes : des colonnes pour les ordures ménagères et pour les emballages recyclables.**

Pour vous accompagner dans ce changement, une brochure explicative (mode d'emploi et consignes de tri) ainsi qu'un sac de pré-collecte pour vos emballages recyclables sont joints à ce courrier.

L'accès aux colonnes n'est possible qu'avec l'aide de votre carte d'accès (la même carte que pour les déchèteries). Il suffit d'apposer la carte sur le lecteur afin d'ouvrir la colonne.

Les étapes :

- Les colonnes sont en service, vous pouvez apporter vos déchets.

- Les agents du SBA **retirent vos bacs individuels à partir du lundi 4 décembre**. Vous laissez vos bacs sur la voie publique la veille au soir des jours de collecte habituels (les 4 et 18 décembre pour le bac vert – les 11 et 27 décembre pour le bac jaune).

- Ensuite, **à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets ne s'effectue que dans les colonnes**. Les bacs individuels, s'ils n'ont pas été retirés, ne sont plus collectés.

Si vous souhaitez les garder, et que vous ne restituez pas vos bacs, le SBA les facturera comme suit, *selon la délibération du 14/12/2021* : 30€ le bac de 120 litres à 250 litres, 40€ le bac de 360 litres et 100€ le bac de 660 litres. Les bacs ne seront plus collectés.

Pour toute question liée à la collecte de vos déchets, nous vous remercions de bien vouloir contacter le SBA au 04 73 647 444 ou en visitant le site www.sba63.fr.

Le Maire


Josiane HUGUET

Le Président du SBA


Lionel CHAUVIN



Utilisation des colonnes

Pourquoi une carte ?

- ▶ Dans le cadre de la tarification incitative, votre production de déchets est comptabilisée, chaque année, du 1er janvier au 31 décembre.
- ▶ Tarifs des apports en P.A.C. :

Ordures ménagères en sac

- 0,82 euros l'apport de 30 litres
- 2,43 euros l'apport de 90 litres

Emballages recyclables en vrac

- 0,11 euros l'apport de 30 litres
- 0,35 euros l'apport de 90 litres



Mode d'emploi



1 Placez votre carte d'accès sur le lecteur pour identification.



2 Attendez le déverrouillage et l'inscription « Ouvrez le conteneur »



3 Vous pouvez ouvrir le tambour. Déposez vos ordures ménagères avec des sacs de 30 litres uniquement.



4 Refermez le tambour.



Pour tout problème d'utilisation :
04 73 647 444
www.sba63.fr



INFORMATION
Bort l'Étang

La collecte des déchets évolue dans votre commune

Madame, Monsieur,

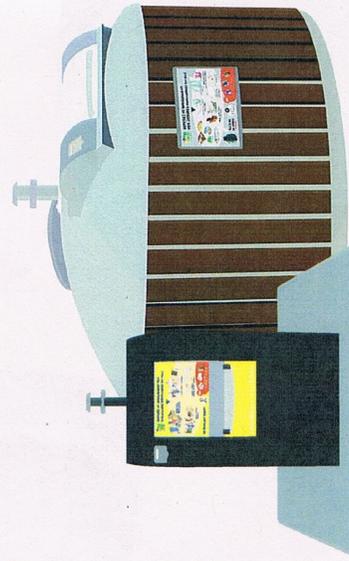
Le SBA, en concertation avec la Municipalité, implante de nouvelles colonnes pour vos déchets ménagers. Ces colonnes remplacent les bacs individuels. Les colonnes grises sont destinées aux ordures ménagères, les colonnes jaunes aux emballages recyclables (sauf le verre).

Une carte d'accès est nécessaire pour les ouvrir. Il s'agit de votre carte d'accès en déchèterie. Déposez votre sac d'ordures ménagères dans la colonne grise et vos emballages recyclables (en vrac) dans la colonne jaune.

Les colonnes sont situées

- ▶ Chez Bouteix OM / CS
- ▶ Chez Barrioux OM / CS / verre
- ▶ Chez Georgeon OM / CS
- ▶ Les Blanchons OM / CS
- ▶ Le Cathy OM / CS
- ▶ Les Andreaux OM / CS

Vous avez accès à l'ensemble des colonnes de la commune et des communes limitrophes (ordures ménagères et emballages recyclables).



Emballages recyclables

Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, CONJECTES, BUSTES, MÉDICAMENTS...
 FÔTTES, CONSERVES, AÉRO-COOLS, CANETTES, TUBES...

Tous les emballages en plastique

POTS, BOITES, RAFFAÏETTES...
 SACS ET FILMS PLASTIQUES
 FLACONS, BUDINS, BOUTELLES, TUBES

Tous les emballages en carton

FRIGIQUES
 CARTONNETTES
 BOITES

Les papiers et cartons

ROUPEAUX, PAILLONNÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIER, ENVELOPPES, SACS...

100 % des papiers et emballages en vrac dans la colonne

en vrac (pas de sac)

Le verre doit être déposé dans les colonnes prévues à cet effet (dépôt gratuit)

Ordures ménagères

En sac fermé : les déchets ménagers, les déchets d'hygiène..., les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée.

DÉCHETS À NE PAS METTRE DANS CE BAC

VERRE
 ENCOMBRANTS
 DÉCHETS VERTS
 CARTONS BRUN
 TEXTILE
 PRODUITS CHIMIQUES
 PNEUS
 GRAMATS

Déchets non recyclables en sacs de 30 litres uniquement

sacs de 30 litres max

Info Tri
 04 73 647 444
 www.sba63.fr

